Mortalité infantile : soyons précis!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 945

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010966

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tures particulières portent des plaques VD; chacune aurait donc droit à: 48 millions d'heures divisées par 250'000 voitures, soit 192 heures de stationnement annuels. On peut abaisser un peu ce chiffre pour laisser des places aux touristes et aux voitures étrangères au canton.
Le canton de Vaud se prête bien au système Parcarte, puisque ses agglomérations ne comptent que peu de «frontaliers» en provenance d'autres cantons et se déplaçant en voiture. L'application serait par contre plus problématique à Genève; elle ne serait possible qu'en collaboration avec le canton de Vaud et les départements français «fournisseurs» de frontaliers.

Commerce de contingent

Outre qu'il assure une juste répartition du domaine public, Parcarte a plusieurs avantages:
— le nombre d'heures de stationnement disponibles est diminué lorsqu'il y a augmentation du parc automobile; le système est donc souple et facilement adaptable à des situations nouvelles;
— les automobilistes ne stationnant pas ou peu dans les centres des villes sont récompensés et ceux qui stationnent beaucoup sont pénalisés: il serait en effet possible de revendre tout ou partie de son contingent annuel. Les prix, non contrôlés, se fixeraient en fonction de l'offre et de la demande et le coût du stationnement aurait ainsi un rapport avec le prix du terrain, mettant à la charge de l'utilisateur certains frais d'utilisation de la voiture actuellement non facturés.
On peut également imaginer, pour être encore plus équitable, de distribuer des Parcartes non pas aux seuls propriétaires de voitures, mais à tous les habitants en âge de conduire. Il faudrait dans ce cas et pour le canton de Vaud répartir les 48 millions d'heures de parcage disponibles entre 400'000 personnes environ, ce qui donnerait un contingent annuel de 120 heures par résidant.
Disons encore que, techniquement, l'introduction de la Parcarte ne poserait pas de problèmes majeurs: le système de la carte à puces est maîtrisé; les centre-villes s'équipent de plus en plus de parcomètres collectifs: il faudrait mettre au point un modèle capable de débiter des heures à partir d'une carte. Les cabines téléphoniques auxquelles nous nous sommes déjà référés sont équipées pour débiter des francs et des centimes à partir des Taxcard achetées 20 francs. Enfin, les resquilleurs seraient facilement punissables: une amende, comme maintenant, pour les cas bénins; une diminution du contingent pour l'année suivante pour les cas plus importants.
Et si, maintenant, on prenait le temps de creuser les idées plutôt que des parkings? ■

MORTALITÉ INFANTILE

Soyons précis!

(*réd*) Pierre Gilland nous écrit pour nous faire part de quelques imprécisions dans notre article *La marche funèbre des enfants morts dans l'année* (DP 944).
Nous avons comparé les décès avant 1 an — avant 15 ans — au nombre total des décès dans 9 pays. Or, même si les chiffres sont exacts, cette comparaison peut être trompeuse. En effet, à «mortalité» égale, la part des décès d'enfants de moins de 1 an ou de moins de 15 ans peut varier en fonction de la structure des âges d'un pays; elle est plus élevée dans une société à structure pyramidale que dans une structure en forme d'urne. Comme le précise Pierre Gilland, «il faut partir d'une table de mortalité. La *mortalité infantile* est une *probabilité:* sur 1000 (100'000) enfants nés vivants, X% décèderont avant 1 an».
Autour de 1985, le taux de mortalité infantile, pour les pays cités dans notre tableau, était le suivant (décès avant un an par rapport au nombre de naissances vivantes, en ‰):

Suisse	7
France	8
Japon	6
Pologne	19
Philippines	50
Pérou	94
Zimbabwe	76
Bolivie	127
Mali	175

Le Mali est l'un des pays à très forte mortalité infantile. Nous trouvons toutefois des taux plus élevés dans les pays suivants: Sierra Leone – 176‰; Afghanistan – 182‰; Timor (île indonésienne) – 183‰. Vers 1880, en Suisse, la mortalité infantile était de 190‰ environ. Elle était de 116‰ en 1910-11, de 46‰ en 1931-41, de 22‰ en 1958-63 et de 6.8‰ en 1986 (Chiffres fournis par Pierre Gilland et l'*Annuaire statistique suisse* 1989). ■

SUR LES ÉCRANS

L'amour est enfant de...

Une révolution peut être regardée de l'œil droit ou de l'œil gauche, c'est selon, comme on dit. En Espagne, on a vu une révolution pacifique, et ses effets se font sentir dans tous les domaines. Il y a eu trois grands metteurs en scène, les trois B (Bardem, Berlangua, Buñuel). Voilà maintenant un A — Pedro Almodovar. Bien sûr, le A n'est pas plus explosif que ne l'étaient les B (dont maints films avaient été faits à l'étranger).
Mais aussi le travail du réalisateur de ces ***Femmes au bord de la crise de nerfs***, qui, par le cadre de l'existence, la mentalité des héros, montre une grande évolution des esprits. L'Espagne, entrée de plain-pied dans l'ère électronique, ne peut pas oublier la fougue de ses femmes. Modernisée, cette Carmen (elle fait de la publicité pour la lessive à la télévision) n'est pas moins jalouse. Les autres personnages de même. En plus, cette frénésie de la vie actuelle et le rythme endiablé d'Almodovar; l'intrigue qui monte (comme dans l'air de la calomnie chanté autrefois à Séville) mènent à un dénouement absolument inattendu.
En France, pas de révolution — seulement un anniversaire. Pascal Thomas, comme d'autres cinéastes de sa génération (Téchiné, Tachella — donc les trois T!), observe les problèmes de la vie du couple, des trahisons sentimentales au ras du quotidien. ***Les maris, les femmes, les amants*** n'ont pas de héros principal, mais des dizaine de personnages plus ou moins ridicules. Plusieurs intrigues se croisent et se chevauchent. Le ton est plus doux; on n'en fait pas des montagnes. Dans les deux films, on comprend combien vite la tragédie peut tourner en comédie, et vice-versa. Dans les deux cas, on s'amuse bien.

Benjamin Dolingher